

Agir pour améliorer la qualité de vie au travail dans la fonction publique hospitalière/2 jours

Contexte

Des organismes définissent la qualité de vie au travail comme ayant pour objectif de concilier les modalités de l'amélioration des conditions de travail et de vie pour les agents et la performance collective. Ils font valoir que la perception qu'ont les agents de la qualité de vie au travail dépend de leur capacité à s'exprimer et à agir sur le contenu de leur travail. En cela, c'est un objet à part entière des relations sociales.

L'évolution du contexte économique, social, des sciences et des techniques peut modifier la perception qu'a l'agent de sa place et de son rôle dans l'établissement. Comment agir pour améliorer la qualité de vie au travail au sein des établissements de la Fonction Publique Hospitalière ?

Objectifs

- Comprendre les dimensions de la qualité de vie au travail ;
- Déterminer les facteurs qui influent sur la qualité de vie au travail ;
- Identifier les leviers d'amélioration de la qualité de vie au travail ;
- Elaborer un plan d'action et une démarche d'amélioration de la qualité de vie au travail.

Programme

JOUR 1 : Apports théoriques et réglementaires sur les fondamentaux de la qualité de vie au travail :

- les liens entre le travail et la santé ;
- l'historique de l'apparition de la notion et les liens avec les RPS ;
- les différentes approches de la qualité de vie au travail ;
- les enjeux de la qualité de vie au travail à l'hôpital.

Construction d'une cartographie des facteurs qui influent sur la qualité de vie au travail au plan individuel et organisationnel.

- contenu et organisation du travail ;
- conditions de travail, risques professionnels ;
- organisation du temps de travail ;
- management ;
- relations sociales, climat social ;
- réalisation et développement personnel ;

- conciliation entre vie privée et vie professionnelle ;
- changements institutionnels.

JOUR 2 : Identification des leviers permettant d'améliorer la qualité de vie au travail dans chacune de ses dimensions

Elaboration d'un plan d'actions et d'évolutions des pratiques professionnelles :

- actions prioritaires au niveau individuel et organisationnel ;
- points de vigilance envers les salariés « fragilisés » ;
- recherche d'indicateurs de suivi.

Présentation d'un process de mise en œuvre d'une démarche « qualité de vie au travail à l'aide d'exemples illustrés :

- identification des enjeux de la démarche au niveau stratégique ;
- implication des acteurs ;
- constitution d'un comité de pilotage ;
- choix d'une unité pilote ;
- réalisation d'un diagnostique ;
- analyse des résultats et partage des conclusions ;
- identification des actions prioritaires et élaboration d'un plan d'action ;
- communication et implication des équipes.

Public

Filières soignante et éducative, administrative, médicotechnique et technique, personnels médicaux et membres des instances de tout établissement de la Fonction Publique Hospitalière

Exercice

2019

Code de formation

n/c

Nature

AFR

Organisé par

COACHING & FORMATION

Durée

14 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1

Du 21 mai au 22 mai 2019

Date limite d'inscription : 19 avril 2019

PESSAC (33)

GROUPE 2

Du 13 novembre au 14 novembre 2019

Date limite d'inscription : 27 septembre 2019

Lieu à déterminer

Contact ANFH
Sylvie GRACIA
Conseiller formation
s.gracia@anfh.fr